

Rapport d'évaluation

Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003)

du Cégep de la Gaspésie et des Îles

Mai 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 20 mai 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de la Gaspésie et des Îles a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Dans l'ensemble, les taux de réussite au 1^{er} trimestre ont légèrement reculé dans les années 2000 à 2002 par rapport aux années de référence, 1998 et 1999. Ce recul semble attribuable à la baisse de la réussite maximale et à l'augmentation de la réussite nulle constatée pour les cohortes de 2001 et 2002.

Le Collège fournit des données, provenant du système PSEP, sur la réussite des cours pour les programmes ciblés, à savoir *Soins infirmiers*, *Sciences humaines*, *Technologie du génie électrique*, *Techniques administratives*, *Techniques informatiques* ainsi que *Accueil et intégration*. Pour *Sciences humaines* et *Accueil et intégration*, les données semblent indiquer la même tendance que pour l'ensemble des programmes alors que dans les autres programmes ciblés, le nombre d'élèves est trop restreint et les variations d'une année à l'autre, trop importantes pour permettre de dégager une tendance claire.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux de réinscription au 3^e trimestre a évolué en dents de scie de 1998 à 2001 mais avec une légère progression dans l'ensemble. La cible fixée pour la cohorte de 2001 a été atteinte.

Pour les programmes ciblés, les taux de réinscription semblent plutôt stables dans la plupart des programmes. En *Accueil et intégration* où les nombres sont plus significatifs, il y a eu diminution de la réinscription alors qu'en *Sciences humaines*, il y a eu une augmentation constante, et ce depuis 1994, que le Collège met en lien avec la hausse de la cote du secondaire de ces élèves.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Cependant, les données disponibles indiquent une évolution positive de la diplomation en temps prévu pour tous les secteurs (préuniversitaire, technique, *Accueil et intégration*) par rapport aux années de référence, mais avec un fléchissement la dernière année observée. La diplomation deux ans après la fin prévue des études a aussi progressé au secteur préuniversitaire où l'objectif que le Collège s'est fixé pour la cohorte 1998 a été atteint. Les taux pondérés de diplomation dans les programmes préuniversitaires et techniques montrent un écart positif des résultats du Collège en comparaison avec ceux du réseau dans son ensemble; pour l'*Accueil et intégration*, l'écart est négatif mais en diminution.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège note qu'à divers égards, ses résultats se comparent avantageusement à ceux de l'ensemble du réseau collégial et cela malgré une moyenne du secondaire souvent inférieure. Il en est ainsi du taux de réussite « global » et « maximal » des cours (sauf pour la cohorte 2002) et de certains taux de réinscription et de diplomation – ce dont les taux pondérés de diplomation témoignent. Le Collège estime que, pour la plupart des programmes ciblés, les objectifs de diplomation qu'il s'est donnés pour la cohorte de 2000 sont à sa portée.

Il considère néanmoins qu'une analyse approfondie est à faire en lien avec certains indicateurs touchant *Accueil et intégration* et *Techniques du génie électrique* et que, d'une manière générale, des efforts soutenus doivent être faits afin d'atteindre les cibles fixées pour les années à venir.

Pour sa part, la Commission note les bons résultats obtenus quant à la réinscription au 3^e trimestre, la diplomation en durée prévue, la diplomation en durée prolongée dans le secteur préuniversitaire et que des comparaisons souvent favorables peuvent être établies avec l'ensemble du réseau, par exemple à l'aide du taux pondéré de diplomation. Les résultats enregistrés en *Sciences humaines* sont aussi à souligner. Le Collège devra cependant porter une attention, comme il se le propose, à divers indicateurs touchant le cheminement en *Accueil et intégration*, dont la diminution de la réinscription en 3^e trimestre; il a intérêt en outre, à renforcer les mesures d'aide à la réussite en première session y compris les moyens de réduire la réussite « nulle ».

La mise en œuvre

Pratiquement toutes les mesures prévues dans le plan ont été mises en œuvre. Certaines mesures ont été reportées dont quelques-unes faute d'inscriptions dans les programmes en question. Cinq mesures ont été annulées, quatre de celles-ci ayant été remplacées par d'autres. Selon le Collège, « l'impact le plus important du plan consiste en la concentration des énergies vers l'objectif que constitue la réussite scolaire » et « le fait d'effectuer l'exercice d'élaborer formellement un plan a permis d'orienter de façon plus structurée les efforts, et ce dans tous les secteurs de l'organisation ». Pour le prochain plan de réussite, le Collège prévoit s'assurer de la concertation et du consensus au sein de l'institution, effectuer un diagnostic complet de la réussite au Collège, dans les centres et dans les différents programmes, mettre en place les mesures institutionnelles requises et supporter et animer les équipes programmes, assurer un suivi plus serré des différentes mesures dans

le but d'en évaluer plus précisément leur efficacité et inscrire l'exercice dans le processus d'évaluation continue des programmes. La Commission souscrit à cette orientation.

L'efficacité des mesures

Le Collège trouve difficile de mesurer l'efficacité du plan dans son ensemble ou de chacune des différentes mesures. Celles-ci sont distinguées selon qu'elles sont spécifiques à un programme et à l'un ou l'autre des centres ou qu'elles sont de nature institutionnelle – là encore avec des variantes selon les centres. Dans le premier cas, les mesures sont simplement nommées sans autre détail. Cette présentation donne à penser que les mesures spécifiques aux programmes sont moins développées à Gaspé où il y a pourtant à la fois le plus de programmes et le plus d'élèves.

Les mesures institutionnelles comprennent les quatre que la Commission avait demandé explicitement aux collèges d'évaluer. Or, le Collège n'en fournit pratiquement pas d'éléments d'évaluation mais s'en tient à une description générale avec, quelquefois, les ajouts ou les adaptations qui ont été faites.

À défaut d'une véritable évaluation, la Commission croit comprendre que le Collège attache une importance particulière aux centres d'aide et aux mesures touchant les cours de français. Or, pour orienter les efforts nécessaires en vue d'atteindre les cibles que le Collège s'est fixées, il sera nécessaire de procéder à une évaluation approfondie de l'efficacité des diverses mesures. C'est pourquoi

la Commission recommande au Collège de se donner, dans les plus brefs délais, les moyens d'évaluer l'efficacité des différentes mesures de son plan de réussite et de procéder à de telles évaluations en lien avec les différents indicateurs de la réussite.

Conclusion

Divers indicateurs de la réussite scolaire au Cégep de la Gaspésie et des Îles montrent une évolution positive au cours des dernières années; c'est le cas notamment du taux de persévérance, mesurée par la réinscription au 3^e trimestre, la diplomation dans les délais prévus et, du moins au secteur préuniversitaire, la diplomation en durée prolongée. Les résultats obtenus en *Sciences humaines*, l'un des programmes ciblés par le Ministre, sont encourageants. En outre, toutes choses étant égales par ailleurs, plusieurs indicateurs se comparent avantageusement à ceux de l'ensemble du réseau collégial public. Toutefois, la réussite des cours au 1^{er} trimestre a légèrement fléchi et le Collège aura intérêt à y porter une attention particulière ainsi qu'au cheminement des élèves en *Accueil et intégration*.

Pratiquement toutes les mesures prévues dans le plan ont été mises en œuvre. Mais le Collège ne fournit pratiquement pas d'éléments d'évaluation de ces différentes mesures ni de l'efficacité du plan dans son ensemble, considérant cet exercice difficile à réaliser. Il estime que l'impact le plus important du plan consiste en la concentration des énergies vers la réussite scolaire dans tous les secteurs des activités. Pour le prochain plan de réussite, dont il trace quelques grandes lignes, le Collège entend toutefois assurer un suivi plus serré des différentes mesures dans le but d'en évaluer plus précisément l'efficacité. La Commission considère que, pour bien orienter les efforts nécessaires en vue d'atteindre les cibles que le Collège s'est fixées, il devra effectivement procéder à une évaluation approfondie de l'efficacité des diverses mesures.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Bengt Lindfelt, agent de recherche